

Plan d'implémentation

- 1. Migration des données et des fonctionnalités
 - a. Données à migrer

N.B. Veiller à la disponibilité, l'intégrité et la sécurité des données

- b. Modalités de migration
- c. Réglementation (RGPD)
- 2. Définition des actions
 - a. Étapes (calendrier)

N.B. Ne pas oublier les tests à ajouter après chaque étape, ainsi que les responsables associés à chaque action!

b. Réactivation des services

N.B. Penser à l'accompagnement des utilisateurs

- c. KPI
- d. Sécurité